



SOMMAIRE

P.1/1 : agir dans l'unité et construire dans la durée : première étape le 18 octobre
P.2/1 : lettre de Guy Môquet
P.3/2 : retour à l'envoyeur !
P.4/2 : les mémos du SNES
P.5/2 : enquêtes de rentrée
P.6/2 : poursuivre et amplifier la campagne de syndicalisation
P.7/2 : élections au CA
P.8/2 : Permanences 2007-2008
Annexe 1 : élections au C.A. : résultats 2007-2008
Annexe 2 : permanences 2007-2008
Annexe 3 : lettre au recteur

INFOS AU S1 N°2

1 - Agir dans l'unité et construire sur la durée : première étape le 18 octobre

Supprimer des emplois d'enseignants (plus de 11 000 pour la rentrée 2008), remettre en cause le traitement social du chômage (suppression de la moitié des emplois de type CAE dans les vies scolaires), multiplier les déremboursements médicaux, organiser la baisse générale des pensions de retraite, annoncer une « refondation » de la fonction publique qui a tout d'une liquidation, ce n'est pas répondre aux besoins du pays ni aux revendications portées par la majorité de la profession. Les deux premières « tables rondes » sur la « modernisation » de la fonction publique ne sont pas pour nous rassurer et personne n'est assez naïf pour croire que notre situation pourrait s'améliorer en diminuant le nombre de fonctionnaires, en proposant l'introduction de CDI ou en creusant encore un peu plus les inégalités liées à un « mérite » opaque et soumis à des critères fluctuants (chez les certifiés ce sont déjà 130 000 euros de différence entre une carrière à l'ancienneté ou une carrière au grand choix !).

Les discussions sur les métiers de l'éducation qui doivent s'ouvrir dans les prochains jours s'inscriront dans les axes fixés par Nicolas Sarkozy, ce qui ne peut encore que nous inquiéter au plus haut point.

Dans ce contexte, le SNES regrette que les fédérations de fonctionnaires réunies le 1^{er} octobre n'aient pu se mettre d'accord sur un appel national large à la grève le 18 octobre. Le SNES considère cette journée du 18 octobre comme une première étape de l'action qu'il estime nécessaire d'élargir. Il prend acte de la décision d'une action nationale dans la fonction publique mi-novembre et poussera à ce que la modalité en soit la grève. Dans le cas contraire le SNES appellera à une grève dans l'Education, en recherchant l'unité, en particulier dans le cadre fédéral.

La FSU a déposé un préavis de grève national pour couvrir toutes les actions qui pourront avoir lieu localement le 18 octobre. La section académique du SNES appelle les personnels à participer massivement aux heures d'informations syndicales, aux distributions de tracts aux parents rappelant nos revendications et aux manifestations qui sont organisées dans nos deux départements :

- Dans le Var, manifestation interprofessionnelle à l'appel de la FSU, de l'Ud-CGT, de Solidaires et de l'Ud-FO jeudi 18 octobre à 10h place de la Liberté à Toulon et 10h30 à Draguignan pour le pouvoir d'achat, les salaires, l'emploi, la protection sociale, les retraites, les services publics, les droits sociaux.

- Dans les Alpes-Maritimes pour le pouvoir d'achat, les salaires, l'emploi, la protection sociale, les retraites, les services publics, les droits sociaux la FSU et l'UD CGT (1^{er} appelant) appelle les personnels à se rassembler jeudi 18 octobre à 10h30 devant la gare SNCF.

2 - Lettre de Guy Môquet

Le 22 octobre prochain, nous sommes enjoint, par oukase présidentiel zélemment mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation nationale (BO n°30 du 30 août 2007), de lire dans nos lycées la dernière lettre du jeune résistant communiste Guy Môquet, fusillé à 17 ans en 1941. Peu de temps après la polémique sur l'enseignement des « aspects positifs de la colonisation », l'événement médiatico-politique programmé appelle un certain nombre de commentaires de notre part. Toutes les conditions d'une instrumentalisation politique de l'histoire d'une part, de la confusion scientifique et pédagogique d'autre part, sont en effet remplies.

CONTRE TOUTE FORME DE RÉCUPÉRATION POLITIQUE DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Le discours mémoriel du président de la République et le Panthéon disparate de personnalités historiques qu'il y convoque, au rang desquelles figurent plusieurs figures tutélaires de la gauche dans un agglomérat de références historiques complètement décontextualisées, sont de toute évidence chargés d'arrière-pensées.

Nous estimons que la mémoire de l'engagement résistant de Guy Môquet, indissociable de son engagement communiste, n'a rien à gagner à devenir le prétexte à une lecture édifiante aux lycéens de France. Au-delà, nous dénonçons un usage de l'histoire qui tend à fabriquer un consensus national autour d'une mémoire officielle occultant rapports de pouvoir et luttes sociales. Dans un tel contexte, l'annonce de la visite d'élus de la majorité dans certains établissements à l'occasion de cette commémoration sonne comme une provocation et constitue une grave entorse au principe de laïcité, à l'heure où tous les enseignants du pays viennent de recevoir une grandiloquente « lettre aux éducateurs », dont l'auteur ne semble décidément pas avoir puisé son inspiration dans la « lettre aux instituteurs » de Jules Ferry. La Section académique du SNES a écrit au recteur pour le mettre en garde et lui rappeler sa responsabilité quant au respect de ce principe élémentaire du service public d'éducation.

CONTRE LA CONFUSION DES ESPRITS ET LES ABERRATIONS PÉDAGOGIQUES

L'enseignement de l'histoire ne se construit ni par le recours à l'émotion ni par l'identification collective sans recul critique. Il serait inacceptable que l'exercice se limite à une séquence émotionnelle et ignore l'indispensable : la recherche de sens et la remise en perspective dans un contexte élargi.

La lecture de la lettre de Guy Môquet ne peut s'envisager en dehors des programmes officiels et des progressions pédagogiques élaborées par les enseignants qui seuls garantissent qu'elle soit replacée dans son contexte historique d'élaboration. Laissons donc aux enseignants d'histoire-géographie leurs prérogatives et leur autonomie pédagogique dans leur façon d'aborder l'enseignement de la Résistance et de ses mémoires : seul le cadre de cet enseignement structuré permettra d'aborder l'histoire dans sa complexité et de ne pas en rester à sa caricature voire à son déni.

Le SNES sera vigilant aux formes qui seront données à cette commémoration et appelle l'ensemble des personnels :

- à contacter la Section académique du SNES face aux initiatives locales qui apparaîtraient illégitimes ;
- à refuser toute pression et à construire collectivement le refus de cette commémoration.

Voir en annexe 3 la lettre du SNES Nice au recteur.

3 - Retour à l'envoyeur !

Nous allons tous être destinataires -à notre adresse personnelle ! - de la «vision» de l'École du président Sarkozy.

Le SNES-FSU propose aux personnels des établissements scolaires de lui adresser une réponse collective en faisant signer la carte pétition téléchargeable sur www.nice.snes.edu dans le cadre de l'heure d'information syndicale du mois d'octobre.

4 - Les Mémos du SNES

Différents mémos ont été réédités par le SNES : mémo non-titulaire, mémo de S1, TZR, AED, objectifs concours. Ils sont disponibles à la section académique, n'hésitez pas les demander ou à passer les prendre en nous rendant une petite visite.

5 - Enquêtes de rentrée

N'oubliez pas de nous retourner au plus vite l'enquête de rentrée qui était dans la circulaire n°1 et qui reste téléchargeable sur le site de la section : www.nice.snes.edu

6 - Poursuivre et amplifier la campagne de syndicalisation

Au terme de la dernière année scolaire, nous avons enregistré plus de cotisations que l'année précédente. Une forte mobilisation des trésoriers, des responsables d'établissements et une campagne de « coups de téléphone » menée par la section académique ont permis d'augmenter de manière significative le nombre de syndiqués.

A cette rentrée après quelques semaines, nous constatons deux choses :

un nombre croissant de nouveaux adhérents

un retard dans l'enregistrement des cotisations des collègues syndiqués l'année dernière.

Ce sont donc les adhérents de l'an dernier qui tardent à se syndiquer à nouveau. N'oubliez pas de nous faire parvenir les bulletins d'adhésion dans les meilleurs délais sans obligatoirement attendre d'avoir une grosse liasse (cf le courriel aux trésoriers).

Au niveau académique, pour aider l'ensemble des trésoriers et des secrétaires de sections dans cette campagne de syndicalisation, nous allons renouveler l'opération « coups de fil ». Elle concernera dans les prochains jours les « non à jour » ayant payé leur cotisation 2006 / 2007 au mois de septembre 2006.

Nous comptons sur vous toutes et tous pour renforcer le nombre de syndiqués et le poids de l'organisation majoritaire.

7 - Elections au CA

Merci de compléter et de renvoyer l'enquête en annexe.

8 – Permanences 2007-2008

Quelques changements par rapport à celles transmises dans la dernière circulaire : eh oui ! même pour les militants du SNES, les emplois du temps peuvent changer !

Annexe 1

Elections au CA : résultats 2007-2008



Etablissement : Ville :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale :

Nombre de votants :

Nombre de votes exprimés :

Listes en présences (intitulés exacts)	Résultats obtenus en voix	Résultats obtenus en sièges	Evolution	
			En voix	En sièges

Problèmes rencontrés :

Candidats élus de la liste soutenue par la FSU			
Nom, Prénom	Catégorie	Syndicat	Adresse électronique

A retourner à la section académique du SNES, 264 Bld de la Madeleine, 06000 Nice par courrier ou par fax au 04-97-11-81-51.

Il est possible de transmettre les résultats par l'intermédiaire du formulaire du site Web de la section académique : <http://www.nice.SNES.edu>

Annexe 2

Permanences et secteurs 2007-2008



S3 de Nice - 264 Bd de la Madeleine 06000 NICE tél : 04 97 11 81 53 Fax : 04 97 11 81 51 Mel : s3nic@snes.edu Permanences tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf le lundi après-midi (réunion du secrétariat) -		
Secrétariat académique	Richard Ghis	passer par le secrétariat
Secrétariat académique adjoint	Corinne Gioanni Eric Michelangeli Jean-Pierre Laugier	
Emploi Promotion, notation, hors classe, réadaptation, congrés, paiements Problèmes personnels Salaire, indemnités...	Corinne Gioanni Eric Michelangeli Jean-Pierre Laugier Richard Tajasque	mardi après-midi mercredi après-midi, vendredi matin mardi, jeudi, vendredi après-midi jeudi
Catégories Agrévés Certifiés : promotion, congé formation TZR M.A. Contractuels, vacataires Surveillants - Assistants d'Education, AE C.P.E. PEGC Stagiaires IUFM COPsy Stagiaires en situation	Julie Bagge Eric Michelangeli Corinne Gioanni Pascal Chaumard Jean Pierre Laugier Julie Bagge Jean-Louis Innocenti Solange Actis Gaël Becette Annette Ranvin Corinne Gioanni Didier Gode Christophe Ricerchi Fabien Benezech Marie-Christine Della Sudda Jean-Pierre Laugier	mercredi vendredi matin, mercredi après-midi mardi après-midi jeudi mardi, jeudi et vendredi après-midi mercredi lundi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi vendredi après-midi jeudi matin passer par le secrétariat jeudi après-midi jeudi (sur site et local de Nice) mercredi et jeudi sur les sites mercredi matin (sur site de La Seyne) mardi après-midi mardi, jeudi, vendredi après-midi
Mutations	Pascal Chaumard	jeudi
Observatoires, contenus, pratiques	Jean-Luc Bruyas Benoît Casals Corinne Gioanni	mardi matin et vendredi matin lundi 16h30 à 18h à Toulon jeudi après-midi
Cas médicaux	Jean-Luc Bruyas	mardi matin et vendredi matin
Problèmes relatifs à la retraite	Claude Schmidt, Pierre Lacomme	Lundi après-midi et jeudi après midi
Droits et libertés	Julie Bagge	Mercredi
Politique scolaire Lycées, Région Collèges Formation Continue des Adultes M.G.I.	Corinne Gioanni Lucien Abraïni Alain Galan Maguy Fache Richard Ghis Jean-Pierre Laugier Jean-Pierre Laugier	Vendredi après-midi Vendredi après-midi Mardi et vendredi après-midi Mercredi 16h à 18h à Toulon Mardi et vendredi Mardi, jeudi, vendredi après-midi Mardi, jeudi, vendredi après-midi
Trésorerie Syndicalisation Administratif	Gilles Depresle Serge Muller Dominique Gugole Fabrice Giovanazzi	Lundi matin, vendredi après-midi Mardi après-midi, jeudi après-midi Mardi matin Lundi matin, mardi
S2 06 - 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice tél : 04 97 11 81 52 Fax : 04 97 11 81 51 Mel : s2-06@nice.snes.edu		
Porte-parole de la F.S.U. Secteur collèges 06, carte scolaire collèges Secteur lycées 06, carte scolaire lycées Trésorerie	Jean-Paul Clot Alain Galan Corinne Gioanni Lucien Abraïni Jean-Paul Clot Dominique Gugole	Matin du lundi et jeudi, mercredi après-midi mardi, vendredi après-midi mardi après-midi vendredi après-midi Matin du lundi et jeudi, mercredi après-midi Mardi matin
S2 83 - le Clos fleuri - av. des Dardanelles - 83100 Toulon Tél.: 04.94.92.36.77, fax: 04.94.24.53.30 Mel : s2toulon@wanadoo.fr		
Problèmes généraux	Maguy Fache Maryvonne Guignonnet Benoit Casals Fabien Benezech Dominique Queyroulet	Jeudi 16h à 17h30, mercredi 16h à 18h Jeudi 16h à 17h30, vendredi 16h à 18h Lundi 16h30 à 18h Lundi 16h30 à 18h Vendredi 16h à 18h
Section locale FSU de Draguignan – 8 rue Cisson - 83300 Draguignan Tél.: 04.94.68.48.16, fax: 04.94.67.28.52		
Problèmes généraux	Jacques Sèdes	Mercredi 15h30 à 17h



Syndicat National des Enseignements de Second degré

Section Académique de Nice

264 bd de la Madeleine, 06000 Nice

tél : 0497118153 – fax : 0497118151 – mél: s3nic@snes.edu

Nice, le 3 octobre 2007

Monsieur le Recteur,

Le 22 octobre prochain, les enseignants sont chargés par le BO n°30 du 30 août de lire aux lycéens la dernière lettre du jeune résistant communiste Guy Môquet. Peu de temps après la polémique sur l'enseignement des "aspects positifs de la colonisation", cette nouvelle ingérence du politique dans l'enseignement de l'histoire a amené notre organisation à formuler de fortes réserves sur cette commémoration. Vous n'ignorez pas que le SNES, à l'échelle nationale comme à l'échelle académique, s'est largement et clairement exprimé sur le sujet.

Au-delà de ces réserves de fond, nous souhaitons appeler votre attention sur les formes que la cérémonie pourrait prendre dans certains établissements, où il est prévu que des députés prennent part à la commémoration. Outre qu'elles procèdent d'une confusion -fort malvenue dans un exercice se revendiquant de l'éducation civique- entre législatif et exécutif, ces initiatives s'affranchissent des principes les plus élémentaires de la laïcité.

C'est pourquoi nous vous demandons de rappeler les établissements où de telles actions sont envisagées au respect de ces principes, dont vous êtes le garant. Nous ne pouvons en effet tolérer que nos lycées servent de tribune à l'autopromotion des élus, quelle que soit leur sensibilité politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments dévoués au Service public d'éducation.

Pour la Section académique du SNES

Le Secrétaire général,

Richard GHIS